



Comptes annuels 2014

Comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Aide financière individuelle de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute



*Für das Alter
Pour la vieillesse
Per la vecchiaia*



Tél. 044 444 35 55
Fax 044 444 35 35
www.bdo.ch

BDO SA
Fabrikstrasse 50
8031 Zurich

A l'assemblée de la fondation de la

Fondation Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport sur l'audit volontaire des comptes consolidés 2014 sur la base d'un mandat

(période du 1.1. - 31.12.2014)

29 avril 2015
21111887/BRJ/PDF

Rapport de l'expert-comptable à l'assemblée de la fondation sur les comptes consolidés de l'organisation Pro Senectute Suisse

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité les comptes annuels consolidés de Pro Senectute Suisse - Pour la vieillesse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle du réviseur indépendant.

Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux normes Swiss GAAP RPC 21, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de sorte à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

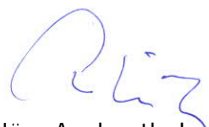
Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en accord avec les normes Swiss GAAP RPC 21.

Rapport relatif à d'autres prescriptions

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art.12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO, sont respectées.

Zurich, le 29 avril 2015

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-comptable diplômé



p.p. Jasmin Bruder

Experte-comptable diplômée

Bilan au 31 décembre

(en KCHF)

	Remarques	2013	2014
ACTIFS			
Actif circulant		209'901	227'105
Liquidités	K1	94'257	97'046
Titres	K2	91'709	104'298
Créances	K3	19'488	21'855
Stocks	K4	464	456
Actifs transitoires	K5	3'982	3'450
Actif immobilisé		108'049	115'158
Mobilier et machines	K6	105'466	111'896
Immobilisations financières	K7	2'001	2'116
Valeurs immatérielles	K8	583	1'146
Actif immobilisé inaliénable		6'689	6'440
Immobilisations financières	K8.1	6'689	6'440
Total des actifs		324'638	348'703
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		21'265	24'439
Dettes	K9	13'304	15'570
Passifs transitoires	K10	7'804	8'591
Provisions	K12	157	278
Capitaux étrangers à long terme		48'032	52'248
Dettes	K11	44'408	47'584
Provisions	K12	3'212	4'664
Passifs provenant d'institutions de prévoyance	K13	412	0
Capital des fonds		42'795	43'617
Fonds affectés		42'795	43'617
Capital de l'organisation		212'547	228'399
Capital de la fondation		23'894	23'913
Capital libre généré		121'501	127'433
Capital lié généré		65'436	73'576
Résultat annuel		1'716	3'477
Total des passifs		324'638	348'703

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Remarques	2013	2014
Produits des services / produits des ventes	K14	122'057	127'075
Contributions des pouvoirs publics	K15	96'622	102'158
Dons, legs, recherche de fonds		20'935	21'649
Total recettes d'exploitation		239'614	250'882
Charges des prestations :	K16		
Conseil et information		-39'035	-40'683
Salaires et charges sociales		-25'543	-26'700
Autres charges de personnel		-340	-360
Charges d'exploitation		-8'735	-8'736
Coûts liés à l'entretien		-4'060	-4'393
Amortissements		-357	-494
Services		-121'350	-128'466
Salaires et charges sociales		-79'520	-85'303
Autres charges de personnel		-1'571	-1'692
Charges d'exploitation		-28'332	-28'220
Coûts liés à l'entretien		-8'324	-9'355
Amortissements		-3'604	-3'896
Promotion de la santé et prévention		-6'297	-6'280
Salaires et charges sociales		-2'397	-2'412
Autres charges de personnel		-320	-311
Charges d'exploitation		-3'071	-3'044
Coûts liés à l'entretien		-431	-454
Amortissements		-77	-59
Sport et mouvement		-12'471	-13'030
Salaires et charges sociales		-9'059	-9'124
Autres charges de personnel		-379	-376
Charges d'exploitation		-2'442	-2'460
Coûts liés à l'entretien		-513	-901
Amortissements		-79	-169
Formation et culture		-14'231	-15'151
Salaires et charges sociales		-9'363	-9'964
Autres charges de personnel		-179	-185
Charges d'exploitation		-3'884	-3'876
Coûts liés à l'entretien		-695	-921
Amortissements		-110	-205
Travail social communautaire		-5'231	-5'658
Salaires et charges sociales		-4'132	-4'394
Autres charges de personnel		-77	-71
Charges d'exploitation		-484	-622
Coûts liés à l'entretien		-477	-508
Amortissements		-61	-63

(en KCHF)	Remarques	2013	2014
Construction et pérennisation du savoir		-910	-913
Salaires et charges sociales		-504	-508
Autres charges de personnel		-9	-7
Charges d'exploitation		-155	-148
Coûts liés à l'entretien		-203	-212
Amortissements		-39	-38
Information et travail de relations publiques		-3'837	-4'213
Salaires et charges sociales		-2'057	-2'306
Autres charges de personnel		-17	-36
Charges d'exploitation		-1'460	-1'554
Coûts liés à l'entretien		-288	-297
Amortissements		-15	-20
Relations intergénérationnelles		-1'135	-1'109
Salaires et charges sociales		-933	-765
Autres charges de personnel		-15	-41
Charges d'exploitation		-75	-159
Coûts liés à l'entretien		-101	-134
Amortissements		-11	-10
Dépenses administratives		-27'086	-22'635
Salaires et charges sociales		-17'016	-15'716
Autres charges de personnel		-455	-397
Charges d'exploitation		-5'031	-3'104
Coûts liés à l'entretien		-3'073	-2'556
Amortissements		-1'510	-862
Recherche de fonds		-3'560	-4'139
Salaires et charges sociales		-1'394	-1'315
Autres charges de personnel		-8	-7
Charges d'exploitation		-1'635	-2'017
Coûts liés à l'entretien		-515	-789
Amortissements		-8	-11
Total charges des prestations	K17	-235'141	-242'277
Résultat d'exploitation		4'473	8'605
Produit financier		7'071	7'915
Frais financiers		-2'925	-2'189
Autres produits		5'527	5'333
Autres frais		-1'764	-2'991
Résultat de l'année sans les fonds et sans les modifications du capital de l'organisation		12'381	16'673
Prélèvements des fonds affectés		3'668	4'185
Affectation à des fonds affectés		-2'984	-4'462
Produits internes des fonds affectés		-195	-545

(en KCHF)	Remarques	2013	2014
Résultat annuel avant les modifications du capital de l'organisation		12'871	15'851
Prélèvements du capital lié généré		4'628	2'905
Prélèvements du capital libre généré		1'494	830
Affectation au capital lié généré		-11'435	-11'017
Affectation au capital libre généré		-5'842	-5'092
Résultat annuel		1'716	3'477

Tableau de financement (en KCHF)

	2013	2014
Résultat annuel avant le résultat des fonds	12'381	16'673
Amortissements sur des immobilisations corporelles	5'575	5'384
Amortissements sur des immobilisations financières	-60	-51
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	404	458
Bénéfices provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-5	-4
Variation de l'existant Provisions	-1'876	1'573
Variation de l'existant Titres	-3'618	-12'589
Variation de l'existant Créances	-63	-2'367
Variation de l'existant Stocks	-34	9
Variation de l'existant Actifs transitoires	2'538	532
Variation de l'existant Engagements à court terme	-2'005	2'266
Variation de l'existant Passifs transitoires	-1'789	787
Variation de l'existant Passifs provenant d'institutions de prévoyance	270	-412
Variation de l'existant Actif immobilisé inaliénable	407	249
Variation de l'évaluation d'immeubles de rendement	-821	-1'316
Transactions sans influence sur les liquidités	-1	0
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	11'302	11'192
Investissements en immobilisations corporelles	-14'591	-10'600
Investissements en immobilisations financières	-276	-198
Investissements en immobilisations incorporelles	-193	-1'021
Désinvestissements en immobilisations corporelles y c. résultats	667	106
Désinvestissements en immobilisations financières	204	134
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-14'188	-11'579
Variation de l'existant Engagements financiers à long terme et autres engagements	7'532	3'176
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	7'532	3'176
Variation des moyens de paiement	4'645	2'789
Etat initial des liquidités	89'611	94'257
Etat final des liquidités (y compris reclassifications)	94'257	97'046

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Capital des fonds / Fonds affectés	Bilan au 01.01.2014	Entrées 2014	Sorties 2014	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2014
Fonds affectés	42'795	4'462	-4'185	545	0	43'617
Total fonds affectés	42'795	4'462	-4'185	545	0	43'617

Capital de l'organisation	Bilan au 01.01.2014	Entrées 2014	Sorties 2014	Intérêts internes	Mouvements internes	Bilan au 31.12.2014
Capital de la fondation	23'894	1	0	0	18	23'913
Total capital de la fondation	23'894	1'222	0	0	18	23'913
Capital libre généré	121'501	5'092	-830	0	1'670	127'433
Capital lié généré	65'436	11'017	-2'905	0	28	73'576
Résultat annuel	1'716	3'477	0	0	-1'716	3'477
Total capital de l'organisation	212'547	19'587	-3'735	0	0	228'399

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute

Bases de la présentation des comptes

Les présents comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons). Ce sont les principes généraux d'évaluation du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC qui font foi.

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes annuels consolidés 2014 de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute comprennent les comptes individuels de Pro Senectute Suisse et les comptes de toutes les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute (OPS). Les comptes des organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute comportent en outre les comptes annuels de sections, de centres régionaux et d'EMS juridiquement indépendants. Durant l'exercice 2014, le périmètre des organisations, des centres régionaux et des EMS n'a pas varié par rapport à l'année précédente.

Les états financiers ont été consolidés selon la méthode de l'intégration globale. De ce fait, tous les comptes sont mis en commun, à la suite de quoi les transactions, ainsi que les créances et les dettes réciproques entre les OPS et leurs institutions sont éliminées. En cas de participation, la valeur comptable de ce capital est déduite des fonds propres de l'entité détenue.

Nom (canton/région)	Forme juridique	Siège
Pro Senectute Argovie	fondation	Aarau
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Intérieures	fondation	Appenzell
Pro Senectute Appenzell Rhodes-Extérieures	fondation	Herisau
Pro Senectute beider Basel	fondation	Bâle
Pro Senectute Berne	association	Berne
Pro Senectute Fribourg	fondation	Villars-sur-Glâne
Pro Senectute Genève	association	Genève
Pro Senectute Glaris	fondation	Glaris
Pro Senectute Grisons	fondation	Coire
Pro Senectute Arc Jurassien	fondation	Delémont
Pro Senectute Lucerne	fondation	Lucerne
Pro Senectute Nidwald	fondation	Stans
Pro Senectute Obwald	fondation	Sarnen
Pro Senectute St-Gall	fondation	St-Gall
Pro Senectute Schaffhouse	fondation	Schaffhouse
Pro Senectute Soleure	fondation	Soleure
Pro Senectute Schwyz	association	Schwyz
Pro Senectute Thurgovie	fondation	Weinfelden
Pro Senectute Ticino e Moesano	fondation	Lugano
Pro Senectute Uri	fondation	Altdorf
Pro Senectute Vaud	association	Lausanne
Pro Senectute Valais	fondation	Sion
Pro Senectute Zoug	fondation	Zoug
Pro Senectute Zurich	fondation	Zurich
Pro Senectute Suisse	fondation	Zurich

Transactions avec des organisations affiliées

Sont considérées comme « organisations affiliées » au sens de la norme RPC 15 les institutions et les personnes individuelles qui peuvent éventuellement exercer une influence en raison de leurs relations financières ou autres. En 2014, les transactions avec des organisations affiliées ont essentiellement concerné le domaine des prestations de services, pour un montant total de KCHF 172. Les dons et legs reçus, pour leur part, se montent à KCHF 224.

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Le bilan est en principe établi sur la base du « coût historique d'acquisition ». S'agissant des titres, les valeurs actuelles sont appliquées dans l'actif circulant et en partie pour les immeubles de rendement.

Toutes les valeurs sont exprimées en milliers de CHF. Sauf indication contraire, toutes les valeurs sont arrondies au millier (CHF 1000) le plus proche.

K1 Liquidités

Les liquidités incluent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme. L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les comptes.

K2 Titres

Les titres incluent les obligations, les actions, les parts de fonds et les placements d'une durée supérieure à 12 mois. Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours ou à la valeur nominale (placements) de la date du bilan. Les monnaies étrangères sont converties aux cours indiqués par les banques qui gèrent les dépôts.

K3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2013	Bilan au 31.12.2014
Organisations affiliées	235	315
Pouvoirs publics/collectivité	3'573	4'214
Tiers	16'169	17'802
Corrections de valeurs des créances de tiers	-489	-476
Total des créances	19'488	21'855
dont provenant de livraisons et de prestations	17'654	20'074

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La correction de valeur des créances de tiers s'effectue sur la base de la correction de valeur unique ou d'une correction de valeur forfaitaire. La correction de valeur forfaitaire peut s'élever à 2 %.

K4 Stocks

Les stocks sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse : sont appliqués soit les coûts d'acquisition, soit la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure.

K5 Actifs transitoires (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2013	Bilan au 31.12.2014
Dépenses pour les projets du nouvel exercice comptable	363	630
Pouvoirs publics/collectivité	1'135	610
Autres	2'484	2'210
Total actifs transitoires	3'982	3'450

K6 Immobilisations corporelles (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2013	Bilan au 31.12.2012	Entrées 2013	Sorties 2013	Ecritures cor- rectives 2013	Bilan au 31.12.2013
Valeurs d'acquisition					
Installations et équipement	19'698	2'144	-1'670	-21	20'151
Véhicules	2'508	320	-185	0	2'643
Autres immobilisations corporelles	7'610	1'666	-1'055	-1'719	6'503
Immeubles d'exploitation	127'367	5'733	-345	1'306	134'061
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	4'575	52	0	434	5'060
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	4'179	4'676	0	0	8'854
Total	165'936	14'591	-3'255	0	177'272
Amortissements cumulés					
Installations et équipement	13'720	1'344	-1'620	-21	13'421
Véhicules	1'666	401	-180	0	1'887
Autres immobilisations corporelles	3'265	700	-450	21	3'537
Immeubles d'exploitation	50'294	2'996	-345	-55	52'892
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	1'083	135	0	55	1'273
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	-384	-821	0	0	-1'205
Total	69'644	4'754	-2'595	0	71'806

Tableau des immobilisations 2013	Bilan au 31.12.2012	Entrées 2013	Sorties 2013	Ecritures cor- rectives 2013	Bilan au 31.12.2013
Valeurs comptables nettes					
Installations et équipement	5'977				6'729
Véhicules	842				756
Autres immobilisations corporelles	4'345				2'966
Immeubles d'exploitation	77'071				81'169
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	3'492				3'787
Immeubles (hors exploitation, évaluat	4'561				10'059
Total immobilisations corporelles	96'288				105'466

Tableau des immobilisations 2014	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Ecritures cor- rectives 2014	Bilan au 31.12.2014
Valeurs d'acquisition					
Installations et équipement	20'151	1'158	-62	681	21'928
Véhicules	2'643	86	-66	0	2'663
Autres immobilisations corporelles	6'503	4'054	-130	0	10'427
Immeubles d'exploitation	134'061	5'062	-62	-560	138'501
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	5'060		0	560	5'620
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	8'854	1'662	0	1'205	11'721
Total	177'272	12'022	-320	1'886	190'860
Amortissements cumulés					
Installations et équipement	13'421	1'456	-45	681	15'513
Véhicules	1'887	296	-66	0	2'117
Autres immobilisations corporelles	3'537	836	-106	0	4'267
Immeubles d'exploitation	52'892	2'796	0	0	55'688
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	1'273	106	0	0	1'379
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	-1'205	0	0	1'205	0
Total	71'806	5'490	-217	1'886	78'964
Valeurs comptables nettes					
Installations et équipement	6'729				6'415
Véhicules	756				546
Autres immobilisations corporelles	2'966				6'160
Immeubles d'exploitation	81'169				82'813
Immeubles (hors exploitation, évaluation au coût historique)	3'787				4'241
Immeubles (hors exploitation, évaluation à la valeur vénale)	10'059				11'721
Total immobilisations corporelles	105'466				111'896

Valeurs d'assurance-incendie	201'029				202'178
------------------------------	---------	--	--	--	---------

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition. Les immeubles de rendement peuvent également être inscrits au bilan à leur valeur vénale. Selon le manuel de comptabilité du 09.06.2011, les durées d'utilisation moyennes acceptées sont les suivantes :

Mobilier	10 ans	Véhicules	5 ans
Autre matériel de bureau/ installations téléphoniques	10 ans	Aménagement locataire	5 ans
Informatique		Ouvrages de la bibliothèque	10 ans
(matériel/serveurs)	4 ans	Immeubles (d'exploitation)	40 ans
		Immeubles (hors exploitation)	50 ans

K7 Placements financiers (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2013	Bilan au 31.12.2012	Entrées 2013	Sorties 2013	Ecritures cor- rectives 2013	Bilan au 31.12.2013
Valeurs d'acquisition					
Organisations affiliées	250	0	0	0	250
Projets	537	21	0	0	558
Tiers	259	121	-197	0	184
Participations	910	134	-10	0	1'034
Réserves contributions de l'employeur	7	0	0	0	7
Total	1'964	276	-207	0	2'033
Amortissements cumulés					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	0	0	0	0	0
Participations	92	-60	0	0	32
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
Total	92	-60	0	0	32
Valeurs comptables nettes					
Organisations affiliées	250				250
Projets	537				558
Tiers	259				184
Participations	818				1'002
Réserves contributions de l'employeur	7				7
Total placements financiers	1'871				2'001

Tableau des immobilisations 2014	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Ecritures cor- rectives 2014	Bilan au 31.12.2014
Valeurs d'acquisition					
Organisations affiliées	250	0	0	0	250
Projets	558	31	-28	0	561
Tiers	184	46	-106	0	124
Participations	1'034	121	0	0	1'155
Réserves contributions de l'employeur	7	0	0	0	7
Total	2'033	198	-134	0	2'097
Amortissements cumulés					
Organisations affiliées	0	0	0	0	0
Projets	0	0	0	0	0
Tiers	0	0	0	0	0
Participations	32	-51	0	0	-19
Réserves contributions de l'employeur	0	0	0	0	0
Total	32	-51	0	0	-19
Valeurs comptables nettes					
Organisations affiliées	250				250
Projets	558				561
Tiers	184				124
Participations	1'002				1'174
Réserves contributions de l'employeur	7				7
Total placements financiers	2'001				2'116

Les placements financiers sont inscrits au bilan à la valeur nominale, sous déduction d'un correctif de valeur individuel éventuellement nécessaire.

K8 Valeurs immatérielles (en KCHF)

Tableau des immobilisations 2013	Bilan au 31.12.2012	Entrées 2013	Sorties 2013	Ecritures cor- rectives 2013	Bilan au 31.12.2013
Valeurs d'acquisition					
Logiciels	2'638	193	-378	0	2'454
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
Total	2'645	193	-378	0	2'460
Amortissements cumulés					
Logiciels	1'845	404	-378	0	1'871
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
Total	1'851	404	-378	0	1'877
Valeurs comptables nettes					
Logiciels	794				583
Brevets, licences, droits d'édition	0				0
Total placements immatériels	794				583

Tableau des immobilisations 2014	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Ecritures cor- rectives 2014	Bilan au 31.12.2014
Valeurs d'acquisition					
Logiciels	2'454	1'021	-85	221	3'611
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
Total	2'460	1'021	-85	221	3'617
Amortissements cumulés					
Logiciels	1'871	458	-85	221	2'465
Brevets, licences, droits d'édition	6	0	0	0	6
Total	1'877	458	-85	221	2'471
Valeurs comptables nettes					
Logiciels	583				1'146
Brevets, licences, droits d'édition	0				0
Total placements immatériels	583				1'146

Les valeurs immatérielles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition. Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes :

Logiciels	4 ans
Brevets, licences, droits d'édition	suivant le contrat

K8.1 Placements financiers inaliénables (en KCHF)	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Bilan au 31.12.2014
	6'689	40	-288	6'440
	6'689	40	-288	6'440

K9 Dettes à court terme (en KCHF)	Bilan au 31.12.2013	Bilan au 31.12.2014
Organisations affiliées	177	236
Pouvoirs publics/collectivité	2'402	4'411
Tiers	9'287	9'708
Projets	892	846
Dettes envers des institutions de prévoyance	547	369
Total dettes à court terme	13'304	15'570
dont provenant de livraisons et de prestations	12'711	15'164

Les dettes à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

K10 Passifs transitoires (en KCHF)	Bilan au 31.12.2013	Bilan au 31.12.2014
Dépenses pour des projets	909	981
Organisations affiliées	456	358
Pouvoirs publics/collectivité	235	445
Vacances et heures supplémentaires du personnel	2'878	2'895
Autres	3'326	3'912
Total passifs transitoires	7'804	8'591

K11 Engagements à long terme (en KCHF)	Bilan au 31.12.2013	Bilan au 31.12.2014
Organisations affiliées	0	0
Pouvoirs publics/collectivité	492	730
Tiers	43'916	46'854
Total engagements financiers à long terme	44'408	47'584

Les engagements à long terme sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Concernant les engagements financiers envers des tiers, il s'agit essentiellement de dettes hypothécaires auprès de banques pour financer des EMS. Les engagements à long terme qui arrivent à échéance ces 12 prochains mois figurent parmi les dettes à court terme.

K12 Provisions 2013 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2012	Constitution 2013	Utilisation 2013	Dissolution 2013	Bilan au 31.12.2013
Cas juridiques	0	0	0	0	0
Prévoyance du personnel	3'486	0	0	-1'322	2'164
Autres réserves	1'759	243	-647	-151	1'204
Total provisions	5'245	243	-647	-1'473	3'369
dont à court terme	766				157

Provisions 2014 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2013	Constitution 2014	Utilisation 2014	Dissolution 2014	Bilan au 31.12.2014
Cas juridiques	0	0	0	0	0
Prévoyance du personnel	2'164	2'171	-347	-379	3'609
Autres réserves	1'204	328	-184	-16	1'333
Total provisions	3'369	2'499	-531	-394	4'942
dont à court terme	157				278

K13 Passifs provenant d'institutions de prévoyance (en KCHF)

Le personnel de Pro Senectute est assuré, auprès de diverses caisses de pension ou assurances juridiquement indépendantes, contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Ces caisses sont autant régies par le système de la primauté des cotisations que par celui de la primauté des prestations.

Avantages et engagements économiques (en KCHF)	Fonds patronaux	Plans de prévoyance sans variation	Plans de prévoyance avec excédent	Plans de prévoyance avec découvert	Total
Part économique au 31.12.2013	0	0	0	2'540	2'540
Part économique au 31.12.2014	0	0	0	1'827	1'827
Variation comparée à l'exercice précédent	0	0	0	714	714
Cotisations ajustées à la période	0	1'004	3'210	5'785	9'999
Charges de prévoyance 2013	0	462	2'200	6'190	8'852
Charges de prévoyance 2014	0	1'004	3'210	5'954	10'168

Diverses institutions de prévoyance de différentes organisations de Pro Senectute se trouvent en situation d'insuffisance de couverture au 31.12.2014. L'insuffisance de couverture de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute se monte à CHF 13,8 millions, dont CHF 8,1 millions d'obligations éventuelles. Des informations sur l'insuffisance de couverture de certaines organisations de Pro Senectute n'étaient pas disponibles au 31.12.2014. La part économique au 31.12.2014 se monte à CHF 1,8 million. Elle est entièrement provisionnée.

K14 Recettes des services (en KCHF)	2013	2014
Services fournis par des organisations affiliées	163	172
Autres recettes des services	121'894	126'903
Total recettes des services	122'057	127'075

K15 Contributions des pouvoirs publics (en KCHF)

En plus des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse) et l'art. 17 LPC (aide financière individuelle), ce poste contient également des contributions cantonales et communales. S'agissant de la promotion de l'aide à la vieillesse selon l'art. 101bis LAVS, CHF 47,3 millions ont été versés aux organisations cantonales/intercantionales de Pro Senectute et CHF 6,4 millions à Pro Senectute Suisse.

K16 Charges des prestations (en KCHF)

Les chiffres sont présentés selon les domaines de prestations stratégiques du « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation de juin 2007.

K17 Total charges des prestations (en KCHF)

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

	Charges de projets	Charges admin./ fundraising	Total
Salaires et charges sociales	-141'476	-17'032	-158'508
Autres charges de personnel	-3'079	-404	-3'483
Charges d'exploitation	-48'819	-5'120	-53'939
Coûts liés à l'entretien	-17'176	-3'345	-20'521
Amortissements	-4'953	-873	-5'826
Total	-215'503	-26'774	-242'277

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)	2013	2014
en % de la totalité des charges des prestations	13%	11%

Autres indications

Obligations éventuelles et cautionnements (en KCHF)	31.12.2013	31.12.2014
Autres obligations éventuelles	680	715
Cautionnements envers des tiers	0	20
Total	680	735

Instruments financiers dérivés 2013 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2013		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	1'135	1	5
Opérations à terme sur devises USD	1'691	7	5
Opérations à terme sur devises GBP	89	0	0
Opérations à terme sur devises AUD	0	0	0
Opérations à terme sur devises JPY	178	9	0
Total	3'093	17	10

Instruments financiers dérivés 2014 (en KCHF)

Catégorie	31.12.2014		
	Valeur des contrats	VR ¹ positive	VR ¹ négative
Opérations à terme sur devises EUR	818	1	0
Opérations à terme sur devises USD	2'108	0	75
Opérations à terme sur devises GBP	426	0	6
Opérations à terme sur devises AUD	124	3	0
Opérations à terme sur devises JPY	205	0	2
Opérations à terme sur devises CAD	103	0	0
Total	3'784	4	83
dont inscrites au bilan à la valeur actuelle dans l'actif circulant		-79	

¹ Valeur de remplacement

Leasings opérationnels/contrats de location (en KCHF)

Echéance	31.12.2013	31.12.2014
1 an	41	30
2 - 5 ans	123	88
Total	164	118

Actifs mis en gage (en KCHF)

	31.12.2013	31.12.2014
Immeubles	44'208	60'642
Titres	1'475	1'296
Total actifs mis en gage	45'683	61'938

Pour les immeubles actifs mis en gage, le chiffre de l'année précédente a été adapté à la valeur des immeubles.

Indemnités aux membres dirigeants des organisations de Pro Senectute (en KCHF)

	2013	2014
Défraiements, honoraires et indemnités de séance	438	441
dont en faveur des président-e-s	174	169

Services fournis sans contre-prestation

Des bénévoles ont soutenu les organisations de Pro Senectute en fournissant au total plus de 955 174 heures de travail gratuites (dont 15 187 heures par les membres dirigeants).

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence majeure sur les comptes 2014 n'est intervenu après la date du bilan.

A l'assemblée de la fondation de

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint comptes annuels 2014

(période du 1.1. au 31.12.2014)

le 13 février 2015
21111885/BRJ/PDF

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

A l'assemblée de la fondation de

Pro Senectute Suisse, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro Senectute Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales, à l'acte de fondation et aux règlements incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et aux règlements.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions stipulées par l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO sont respectées.

Zurich, le 13 février 2015

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-réviseur agréé



p.pon Jasmin Bruder

Auditrice responsable
Experte-réviseuse agréée

Annexe

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

(en KCHF)

	Remarques	2013	2014
ACTIFS			
Actif circulant		21'359	25'811
Liquidités	E1	9'577	9'329
Titres	E2	10'214	13'555
Débiteurs	E3	944	2'363
Stocks	E4	118	101
Actifs transitoires	E5	505	462
Actif immobilisé		1'182	1'453
Mobilier et machines	E6	1'139	1'121
Valeurs immatérielles	E7	43	332
Total des actifs		22'541	27'264
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme		3'311	5'602
Dettes	E8	2'000	4'211
Passifs transitoires	E9	1'204	1'282
Provisions à court terme	E10	107	109
Capitaux étrangers à long terme		510	403
Provisions à long terme	E10	510	403
Capital des fonds	E11	3'742	3'747
Fonds affectés		3'742	3'747
Capital de l'organisation	E11	14'978	17'513
Capital de la fondation		5'000	5'000
Capital libre généré		2'990	4'212
Capital lié généré		6'973	8'287
Résultat annuel		14	14
Total des passifs		22'541	27'264

Compte d'exploitation

(en KCHF)	Remarques	2013	2014
Produits des services / produits des ventes	E12	4'922	4'788
Contributions des pouvoirs publics	E13	7'243	7'292
Dons, legs, recherche de fonds		2'902	2'292
Total recettes d'exploitation		15'067	14'372
Charges des prestations :	E14		
Conseil et information		-3'995	-3'919
Salaires et charges sociales		-1'675	-1'652
Autres charges de personnel		-37	-40
Charges d'exploitation		-2'277	-2'209
Amortissements		-7	-17
Services		-1'317	-1'561
Salaires et assurances sociales		-657	-662
Autres charges de personnel		-7	-10
Charges d'exploitation		-583	-824
Amortissements		-70	-66
Promotion de la santé et prévention		-35	-21
Salaires et assurances sociales		-30	-20
Autres charges de personnel		-1	-1
Charges d'exploitation		-4	-1
Amortissements		0	0
Sport et mouvement		-620	-613
Salaires et assurances sociales		-507	-477
Autres charges de personnel		-44	-36
Charges d'exploitation		-69	-100
Amortissements		0	0
Formation et culture		-760	-683
Salaires et assurances sociales		-506	-491
Autres charges de personnel		-29	-19
Charges d'exploitation		-225	-173
Amortissements		0	0
Travail social communautaire		-110	-100
Salaires et assurances sociales		-90	-82
Autres charges de personnel		-7	-3
Charges d'exploitation		-12	-15
Amortissements		0	0

(en KCHF)	Remarques	2013	2014
Construction et pérennisation du savoir		-741	-735
Salaires et assurances sociales		-441	-442
Autres charges de personnel		-6	-5
Charges d'exploitation		-256	-252
Amortissements		-38	-36
Information et travail de relations publiques		-2'055	-2'430
Salaires et assurances sociales		-851	-952
Autres charges de personnel		-11	-29
Charges d'exploitation		-1'192	-1'449
Amortissements		-1	-1
Relations intergénérationnelles		-136	-274
Salaires et assurances sociales		-92	-98
Autres charges de personnel		-4	-34
Charges d'exploitation		-41	-142
Amortissements		0	0
Charges administratives		-3'067	-2'011
Salaires et assurances sociales		-1'886	-1'772
Autres charges de personnel		-162	-130
Charges d'exploitation		-904	7
Amortissements		-114	-116
Recherche de fonds		-194	-462
Salaires et assurances sociales		-127	-92
Autres charges de personnel		-1	-2
Charges d'exploitation		-67	-369
Amortissements		0	0
Total charges des prestations	E15	-13'031	-12'810
Résultat d'exploitation		2'036	1'562
Produit financier		946	1'137
Frais financiers		-527	-176
Autres produits		289	116
Autres frais		-35	-99
Résultat annuel avant la variation du capital des fonds et du capital de l'organisation		2'710	2'539
Prélèvements des fonds affectés	E11	750	713
Affectation à des fonds affectés	E11	-678	-717
Résultat annuel avant les modifications			

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

(en KCHF)	Remarques	2013	2014
du capital de l'organisation		2'782	2'535
Prélèvements du capital lié généré	E11	305	495
Prélèvements du capital libre généré	E11	0	1
Affectation au capital lié généré	E11	-1'583	-1'794
Affectation au capital libre généré	E11	-1'490	-1'222
Résultat annuel		14	14

Tableau de financement (en KCHF)

	2013	2014
Résultat annuel avant résultat des fonds	2'710	2'539
Amortissements sur des immobilisations corporelles	195	192
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	33	43
Constitution de provisions	0	0
Utilisation des provisions	-18	-105
Variation des titres	-330	-3'341
Variation des créances	-199	-1'419
Variation des stocks	4	17
Variation des actifs transitoires	14	44
Variation des engagements	557	2'211
Variation des passifs transitoires	195	78
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	3'161	258
Investissements en immobilisations corporelles	-43	-174
Investissements en immobilisations incorporelles	0	-331
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-43	-506
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Variation des disponibilités	3'118	-248
Etat initial des liquidités (au 1 ^{er} janvier)	6'460	9'577
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	9'577	9'329
Dépenses au titre des intérêts	0	0
Recettes au titre des intérêts	15	12

Tableau de variation du capital (en KCHF)

Capital des fonds affectés

	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2014
Fonds Aides financières individuelles	1'096	215	-437	0	874
Fonds « Femmes seules ZH »	988	0	-25	0	963
Fonds ZL personnes à revenus modestes	68	138	-153	0	53
Fonds de solidarité	1'501	0	0	1	1'501
Fonds Entretien tombe Nussbaum	4	0	0	0	4
Fonds e-inclusion	32	0	0	0	32
Fonds Recherche appliquée	17	0	0	0	17
Fonds Archives de la fondation	4	0	0	0	4
Fonds Dévelop. de l'ensemble de la fondation	21	94	-75	0	40
Fonds Publications/congrès/projets	12	1	-12	0	1
Fonds Outil de saisie statistiques harmonisées	0	269	-10	0	259
Total fonds affectés	3'742	716	-713	1	3'747

	Bilan au 31.12.2012	Entrées 2013	Sorties 2013	Intérêts internes	Bilan au 31.12.2013
Fonds Aides financières individuelles	1'301	238	-445	1	1'096
Fonds « Femmes seules ZH »	1'040	0	-53	1	988
Fonds ZL personnes à revenus modestes	68	152	-152	0	68
Fonds de solidarité	1'327	173	0	1	1'501
Fonds Entretien tombe Nussbaum	4	0	0	0	4
Fonds e-inclusion	32	0	0	0	32
Fonds Recherche appliquée	17	0	0	0	17
Fonds Archives de la fondation	4	0	0	0	4
Fonds Dévelop. de l'ensemble de la fondation	10	94	-83	0	21
Fonds Publications/congrès/projets	11	18	-17	0	12
Total fonds affectés	3'814	675	-750	3	3'742

Finalités

Fonds Aides financières individuelles

Atténuation de la pauvreté des personnes âgées, aide financière individuelle directe pour des personnes de 60 ans et plus en situation de détresse

Fonds « Femmes seules ZH »

Soutien spécial aux femmes vivant seules dans le canton de Zurich

Fonds ZL personnes à revenus modestes

Financement d'abonnements gratuits à Zeitleupe pour bénéficiaires de PC

Fonds de solidarité

Soutien professionnel, organisationnel et financier en cas de difficultés financières et structurelles à des organisations de Pro Senectute ainsi qu'au centre national de Pro Senectute Suisse

Fonds Entretien tombe Nussbaum

Entretien d'une tombe

Fonds e-inclusion

Soutien aux chaînes téléphoniques, soutien téléphonique contre l'isolement des personnes âgées

Fonds Recherche appliquée

Financement de Docupass

Fonds Archives de la fondation

Gestion d'archives internes de la fondation pour les documents importants d'un point de vue historique et remise périodique aux Archives Sociales Suisses

Comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Fonds Dévelop. de l'ensemble de la fondation	Indemnisation pour la collaboration d'OPS dans des organes de l'ensemble de l'organisation
Fonds Publications/congrès/projets	Délimitation par période des dons à affectation définie
Fonds Outil de saisie statistiques harmonisées	Garantie du financement du remplacement de l'outil de saisie

Capital de l'organisation

	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Transferts internes	Bilan au 31.12.2014
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Capital libre généré					
Réserve pour la fluctuation des cours	1'532	501	0	0	2'033
Fonds de rénovation	200	14	-1	0	213
Fonds libre	1'258	707	0	0	1'965
Total capital libre généré	2'990	1'222	-1	0	4'212
Capital lié généré					
Fonds de développement et des projets	5'000	1'413	-403	14	6'025
Fonds du personnel du centre national	374	0	0	0	374
Réserve Zeilupe	773	255	-72	0	955
Réserve centre de compétence informatique	827	126	-20	0	933
Total capital lié généré	6'973	1'794	-495	14	8'287
Résultat annuel	14	14	0	-14	14
Total capital de l'organisation	14'978	3'030	-495	0	17'513

Le résultat de l'année 2013 de KCHF 14 a été attribué au fonds de développement et des projets.

	Bilan au 31.12.2012	Entrées 2013	Sorties 2013	Transferts internes	Bilan au 31.12.2013
Capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Total capital de la fondation	5'000	0	0	0	5'000
Capital libre généré					
Réserve pour la fluctuation des cours	1'500	32	0	0	1'532
Fonds de rénovation	0	200	0	0	200
Fonds libre	0	1'258	0	0	1'258
Total capital libre généré	1'500	1'490	0	0	2'990
Capital lié généré					
Fonds de développement et des projets	4'184	1'052	-254	19	5'000
Fonds du personnel du centre national	374	0	0	0	374
Réserve Zeilupe	503	296	-27	0	773
Réserve centre de compétence informatique	616	235	-24	0	827
Total capital lié généré	5'676	1'583	-305	19	6'973
Résultat annuel	19	14	0	-19	14
Total capital de l'organisation	12'195	3'087	-305	0	14'978

Le résultat de l'année 2012 de KCHF 19 a été attribué au fonds de développement et des projets.

Annexe

Remarques concernant les comptes individuels de la fondation Pro Senectute Suisse

Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes individuels 2014 de Pro Senectute Suisse ont été élaborés selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Suisse et sont conformes aux dispositions légales en vigueur, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (Service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

Transactions avec des organisations affiliées

Au sens de RPC 15, ce sont les organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute qui sont désignées par le terme d'organisations affiliées. Si nécessaire, il est fait mention des parts dévolues à ces organisations dans ce qui suit.

E1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires, y compris les dépôts à terme, sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2014.

E2 Titres

Les titres sont comptabilisés à la valeur du cours à la date du bilan. Cours de conversion appliqués : CHF/USD 0.99 (0.89 l'année précédente) ; CHF/EUR 1.20 (1.23 l'année précédente).

E3 Créances (en KCHF)

	Bilan au 31.12.2013	Bilan au 31.12.2014
Organisations de Pro Senectute	462	1'417
Collectivités publiques : Confédération	232	646
Tiers	250	300
Total	944	2'363

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Répartition des créances en « créances provenant de livraisons et de prestations » et « autres créances » :

	Bilan au 31.12.2013	Bilan au 31.12.2014
Créances provenant de livraisons et de prestations	620	1'174
Autres créances	324	1'190
Total	944	2'363

E4 Stocks

Il s'agit essentiellement de livres et de brochures destinés à la vente. L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse, c.-à.-d. soit au prix d'acquisition, soit à la valeur d'aliénation réalisable si celle-ci est plus basse.

E5 Actifs transitoires (en KCHF)

Paiements anticipés pour les prestations 2015 et avoirs ouverts pour les prestations 2014.

E6 Mobilier et machines 2014 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Bilan au 31.12.2014
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	91	15	0	106
Machines de bureau	99	0	0	99
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	338	17	-27	328
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	265	2	0	267
Biens immobiliers	2'453	140	0	2'594
	3'586	174	-27	3'734
Amortissements cumulés				
Mobilier	55	8	0	62
Machines de bureau	39	9	0	49
Véhicules	5	2	0	7
Bibliothèque	189	30	-27	192
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	162	62	0	224
Biens immobiliers	1'665	82	0	1'747
	2'446	192	-27	2'612
Total immobilisations corporelles	1'139	-18	0	1'121
Mobilier et machines 2013				
(en KCHF)	Bilan au 31.12.2012	Entrées 2013	Sorties 2013	Bilan au 31.12.2013
Valeurs d'acquisition				
Mobilier	85	5	0	91
Machines de bureau	99	0	0	99
Véhicules	9	0	0	9
Bibliothèque	345	23	-29	338
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	0	0	331
Matériel informatique	257	15	-7	265
Biens immobiliers	2'453	0	0	2'453
	3'579	43	-35	3'586
Amortissements cumulés				
Mobilier	48	7	0	55
Machines de bureau	30	9	0	39
Véhicules	3	2	0	5
Bibliothèque	187	31	-29	189
Aménagement locataire de la bibliothèque	331	1	0	331
Matériel informatique	104	65	-7	162
Biens immobiliers	1'584	81	0	1'665
	2'287	195	-35	2'446
Total immobilisations corporelles	1'292	-153	0	1'139

Le calcul des amortissements linéaires se fonde sur les durées d'utilisation suivantes : mobilier 10 ans ; machines 10 ans ; matériel informatique (hardware) 4 ans ; serveurs 4 ans ; véhicules 5 ans ; ouvrages de la bibliothèque 10 ans ; aménagement locataire de la bibliothèque 5 ans ; biens immobiliers 40 ans.

Concernant le bien immobilier, il s'agit du siège du centre national (CN) à Zurich. L'immeuble a été acquis en 1977 au prix de CHF 1,7 mio. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement ont été entrepris en 1999, 2005, 2010, 2011 et 2014 et partiellement portés à l'actif.

La valeur d'assurance-incendie de l'immeuble s'élève à CHF 2,8 mio (CHF 2,8 mio l'année précédente).

La valeur d'assurance-incendie des autres immobilisations corporelles s'élève à CHF 1,9 mio (CHF 1,9 mio l'année précédente).

E7 Valeurs immatérielles 2014 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Bilan au 31.12.2014
Valeurs d'acquisition				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	136	331	-11	457
	142	331	-11	463
Amortissements cumulés				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	93	43	-11	125
	99	43	-11	131
Total valeurs immatérielles	43	289	0	332
Valeurs immatérielles 2013 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2012	Entrées 2013	Sorties 2013	Bilan au 31.12.2013
Valeurs d'acquisition				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	185	0	-49	136
	191	0	-49	142
Amortissements cumulés				
Marques déposées	6	0	0	6
Logiciels informatiques	108	33	-49	93
	114	33	-49	99
Total valeurs immatérielles	76	-33	0	43

Les logiciels informatiques inscrits à l'actif sont amortis en 4 ans.

E8 Dettes (à leur valeur nominale en KCHF)	Bilan au 31.12.2013	Bilan au 31.12.2014
Collectivités publiques : Confédération	25	34
Collectivités publiques : aide financière individuelle	1'445	3'458
Organisations de Pro Senectute	9	111
Conseil suisse des aînés CSA	98	95
Tiers	325	427
Engagements de prévoyance	98	86
Total	2'000	4'211
Répartition des dettes en « dettes provenant de livraisons et de prestations » et « autres dettes à court terme » :	Bilan au 31.12.2013	Bilan au 31.12.2014
Dettes provenant de livraisons et de prestations	1'880	4'091
Autres dettes à court terme	120	120
Total	2'000	4'211

E9 Passifs transitoires

KCHF 110 sont imputables au titre des heures supplémentaires, de l'horaire flexible et des vacances accumulés par les collaborateurs et collaboratrices de Pro Senectute Suisse à la fin de 2014 (KCHF 116 l'année précédente). Ce montant comprend également KCHF 9 en faveur d'organisations de Pro Senectute et KCHF 98 en faveur de la Confédération. Au total, KCHF 897 concernent les projets pour 2015 et

les recettes provenant d'abonnements à la revue Zeitleupe qui ont été encaissées d'avance (KCHF 869 l'année précédente).

E10 Provisions 2014 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2013	Constitution 2014	Utilisation 2014	Bilan au 31.12.2014	Dont à long terme
Rentes-poncs courantes	15	0	7	8	2
Provision assainissement BVK	602	0	98	504	401
Total provisions	617	0	105	512	403
Provisions 2013 (en KCHF)	Bilan au 31.12.2012	Constitution 2013	Utilisation 2013	Bilan au 31.12.2013	Dont à long terme
Rentes-poncs courantes	32	0	18	15	8
Provision assainissement BVK	602	0	0	602	502
Total provisions	634	0	18	617	510

Le poste « Rentes-poncs courantes » englobe les provisions à court et à long terme pour les anciennes collaboratrices et anciens collaborateurs. Concernant la provision pour l'assainissement de la caisse de pension BVK, nous renvoyons à la partie « Autres indications », sous « Prévoyance professionnelle du personnel ».

E11 Capital des fonds et capital de l'organisation

Pour plus de détails, se reporter au « tableau de variation du capital ».

E12 Produits des services / produits des ventes

Dont avec les organisations de Pro Senectute KCHF 1585 (inter-sociétés), KCHF 1313 l'année précédente

E13 Contributions des pouvoirs publics

Il s'agit des subventions AVS selon l'art. 101bis LAVS (promotion de l'aide à la vieillesse, à hauteur de CHF 6,4 mio en 2014, CHF 6,4 mio en 2013). Sont également incluses à cet endroit les subventions du Fonds AVS selon l'art. 17 LPC (en 2014 : KCHF 165 / en 2013 : KCHF 165).

E14 Charges des prestations

Les chiffres sont présentés conformément aux domaines des prestations stratégiques définis par le « concept de développement pour l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ». Ce concept de développement a été adopté par l'assemblée de la fondation au mois de juin 2007. La part des charges des prestations payée aux organisations cantonales et intercantionales de Pro Senectute s'élève à KCHF 533 (année précédente : KCHF 550).

E15 Total charges des prestations

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

(en KCHF)	Charges de projets	Charges admin. / fundraising	Total
Salaires et assurances sociales	-4'877	-1'864	-6'741
Autres charges de personnel	-177	-131	-308
Charges d'exploitation (dont coûts liés à l'entretien)	-5'164	-362	-5'526
Amortissements	-1'307	-389	-1'696
Total 2014	-10'336	-2'474	-12'810
Total 2013	-9'770	-3'261	-13'031
Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)		2013	2014

en % de la totalité des charges des prestations

25%

19%

Autres indications**Engagements ne figurant pas au bilan**

Pro Senectute Suisse est chargée d'administrer les fonds du Conseil suisse des aînés CSA. Ces fonds font l'objet d'une comptabilité séparée, dont seul le solde du compte courant apparaît au bilan (voir point E8).

Dettes éventuelles / créances éventuelles

Les obligations à l'égard de tiers pour des contrats de location à long terme sont les suivantes :

en 2015	206 (en KCHF)
en 2016	41
en 2017	0

Le total des contrats de location à long terme vis-à-vis de tiers se monte à KCHF 246 (KCHF 202 l'année précédente).

Dans le cadre du legs « Bologna », Pro Senectute Suisse possède un immeuble en Italie depuis 2014. Etant donné que des points importants restent à clarifier sur le plan juridique et de l'estimation, nous avons renoncé à l'inscrire au bilan.

Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Suisse est assuré auprès de la BVK (caisse de pension du canton de Zurich) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès. Il s'agit d'une institution du canton de Zurich indépendante de Pro Senectute, dotée d'un plan de prévoyance fondé sur la primauté de cotisations, selon lequel employés et employeurs versent des cotisations définies. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la même période où le paiement a lieu. Il n'existe pas de réserves provenant des cotisations de l'employeur.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance (en KCHF) :

Découvert					
31.12.2014					
173					
Part économique à charge de Pro Senectute (obligation d'assainissement)		Variation par rapport à l'année précédente	Contributions délimitées à la période	Charges de prévoyance professionnelle	
31.12.2014	31.12.2013			2014	2013
494	581	98	657	559	677

Le découvert de la BVK se monte à 0,7% au 31 décembre 2014, pour un taux de couverture de 99,3%. L'obligation d'assainissement, ou plus précisément les contributions d'assainissement attendues à la charge de l'employeur, s'élèvent à 12.5% (5 ans x 2,5%) de la masse salariale assurée.

Indemnités aux membres des organes dirigeants

Durant l'année 2014, un total de KCHF 39 a été octroyé aux neuf membres du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse à titre de défraiements, d'honoraires et d'indemnités de séance, dont KCHF 16 au président (total de KCHF 48 l'année précédente).

Indemnités aux membres de la direction

La somme totale des indemnités versées aux quatre membres permanents de la direction, y compris les salaires, frais et autres dépenses convenus par contrat, s'est élevée à KCHF 743 (KCHF 721 l'année précédente). En 2014, les taux d'activité cumulés des membres de la direction atteignaient 350% (342% l'année précédente).

Services fournis sans contre-prestation

Les neuf membres du conseil de fondation ont travaillé bénévolement pendant environ 792 heures pour Pro Senectute Suisse. A cela s'ajoute le travail bénévole des 29 délégué-e-s de l'assemblée de la fondation pour la durée d'une journée.

Variations après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir une incidence importante sur les comptes 2014 n'est parvenu à notre connaissance.

Evaluation du risque selon l'art. 663b, ch.12 CO

Le bon ordonnement des processus internes garantit, avec une haute probabilité, que les comptes tels qu'ils sont présentés ne contiennent aucune déclaration erronée importante.

Au conseil de fondation de

Pro Senectute Suisse

Lavaterstrasse 60
8027 Zurich

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'audit de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

29 avril 2015
21111887/PDF/BRJ

Rapport de l'auditeur indépendant au conseil de fondation de Pro Senectute Suisse pour l'audit de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons audité l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles de Pro Senectute Suisse, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du conseil de fondation

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement de cet état financier en conformité avec l'article 17 et 18 LPC. Le conseil de fondation est également responsable d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que l'état financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans l'état financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère de l'état financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil de fondation, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

Selon notre appréciation, l'état financier pour l'exercice de Pro Senectute Suisse arrêté au 31 décembre 2014 donne une image fidèle de la répartition et de l'utilisation des aides financières individuelles en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC.

Zurich, le 29 avril 2015

BDO SA



Jörg Auckenthaler

Expert-comptable diplômé



p.p. Jasmin Bruder

Experte-comptable diplômée

Annexe

Etat financier de la répartition et utilisation des aides financières individuelles selon l'article 17 et 18 LPC

Bilan au 31 décembre (en CHF)

ACTIFS	Remarques	2013	2014
Liquidités	K1	2'200'657	3'883'458
Créances d'impôt anticipé		1'104	990
Autres actifs AFI	K2	125'793	179'319
Total des actifs		2'327'554	4'063'767
PASSIFS			
Créancier OFAS	K3	1'540'371	3'588'705
Autres passifs AFI	K4	787'182	475'062
Total des passifs		2'327'554	4'063'767

Compte d'exploitation (en CHF)

CHARGES	Remarques	2013	2014
Prestations en espèces uniques		11'905'704	10'492'220
Prestations en espèces périodiques		2'612'006	2'958'653
Frais d'exécution		1'471'594	1'375'579
Total des charges		15'989'304	14'826'452
PRODUITS			
Moyens AFI OFAS	K5	16'500'000	16'500'000
Remboursements	K6	313'338	371'414
Produit des intérêts	K7	3'201	3'372
Total des produits		16'816'539	16'874'786
Excédent annuel en faveur du créancier OFAS		-827'234	-2'048'334

Annexe

Remarques concernant les comptes annuels consolidés de l'aide financière individuelle (moyens AFI) au titre des articles 17 et 18 LPC

Bases de la présentation des comptes

Les comptes consolidés 2014 des moyens AFI ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et les comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute.

K1 Liquidités

Les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ils ne contiennent aucune monnaie étrangère à fin 2014.

K2 Autres actifs AFI

Majoritairement des avoirs provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K3 Créancier OFAS

Cette position indique la somme totale des moyens AFI non utilisés. Il s'agit de fonds de tiers en faveur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

K4 Autres passifs AFI

Principalement des dettes provenant d'engagements de moyens de la fondation.

K5 Moyens AFI OFAS

Moyens AFI reçus de l'OFAS dans l'année sous revue.

K6 Remboursements

Remboursements reçus des cantons, des communes et de particuliers sur des contributions d'assistance déjà fournies.

K7 Produit des intérêts

Intérêts bruts de l'année sous revue.

Aide financière individuelle

au titre de l'art. 18 LPC

	2013	2014
Total (en CHF)	14'517'710	13'450'873
Organisations cantonales de Pro Senectute		
Argovie	748'802	571'760
Appenzell Rhodes-Extérieures	87'883	74'475
Appenzell Rhodes-Intérieures	8'757	12'919
Arc Jurassien	781'114	795'412
Beider Basel	1'363'030	1'438'160
Berne	2'349'800	2'013'286
Fribourg	588'821	597'929
Genève	1'001'553	873'420
Glaris	62'049	50'523
Grisons	283'044	307'751
Lucerne	858'065	702'682
Nidwald	50'347	31'101
Obwald	51'741	13'600
Schaffhouse	130'004	135'202
Schwyz	155'649	133'994
Soleure	302'999	291'743
St-Gall	670'290	576'767
Thurgovie	291'515	328'694
Ticino e Moesano	966'610	855'861
Uri	17'618	27'504
Vaud	1'405'383	1'449'692
Valais	439'902	348'127
Zoug	107'635	74'717
Zurich	1'795'099	1'745'553

Pro Senectute est chargée par la Confédération d'octroyer des aides financières individuelles aux personnes âgées dans le besoin. Ce mandat est fondé sur l'article 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI (LPC). L'aperçu ci-dessus fait état des différents montants alloués. Si nécessaire, Pro Senectute accorde des aides financières supplémentaires qu'elle finance par ses propres moyens.